

→ CLUB
LOOKÉA



CIRCUITS
NOUVELLES
FRONTIERES

LES VACANCES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – CROATIE*

- Fournir les résultats d'un test PCR négatif de moins de 72h ou un test antigénique rapide négatif de moins de 48h avant votre arrivée en Croatie. Les enfants de moins de 12 ans voyageant avec leur(s) parent(s) ou un tuteur légal sont dispensés de tests (PCR ou antigéniques).
- Un certificat de vaccination établi moins de 270 jours avant l'entrée sur le territoire croate attestant la réception de deux doses de vaccins (Pfizer, Moderna, AstraZeneca, Gamaleya, Sinopharm) permettant de constater qu'au moins 14 jours se sont écoulés depuis la seconde injection.
- Un certificat de vaccination établi moins de 270 jours avant l'entrée sur le territoire croate attestant que 14 jours se sont écoulés depuis la réception de la dose unique du vaccin (Janssen/Johnson&Johnson).
- Un certificat médical confirmant la guérison de la covid-19 ou test positif (PCR ou antigénique rapide) réalisé entre 180 et 11 jours avant d'accéder au point d'entrée sur le territoire.
- Un certificat médical confirmant qu'une **injection de vaccin a été effectuée dans les 6 mois suivant une infection à la covid-19**, si cette injection a été réalisée dans les 180 jours précédant l'arrivée sur le territoire croate.

Vous devez également compléter avant votre départ le formulaire suivant, <https://entercroatia.mup.hr/>

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet (Le schéma vaccinal est considéré comme complet 28 jours après l'administration d'une dose pour le vaccin Janssen, 7 jours après l'administration d'une deuxième dose pour les autres vaccins - Pfizer/Comirnaty, Moderna, AstraZeneca/ Vaxzevria/Covishield – ou 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection) :

- Fournir un certificat de vaccination

Pour les voyageurs non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet :

- Fournir les résultats d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h avant votre départ. Ces tests pour le retour sont obligatoires pour toute personne de douze ans ou plus. Si vous voyagez avec la compagnie Volotea, vous devrez fournir un test PCR négatif ou un test antigénique négatif de moins de 48h avant votre départ. Le coût de ce test se situe entre 70 et 120€ par personne et reste à votre charge. Votre Délégué Club Lookéa ou votre Représentant Club Marmara vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.

Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport l'attestation sur l'honneur.

Cette attestation est disponible en format numérique [ici](#).

Si vous ne disposez pas de support numérique, elle peut être rempli en format papier [ici](#).

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations vous sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis selon les pays. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

Date de la dernière mise à jour : 01/09/2021. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474 - Crédit photo : Gettyimages.

